



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
**COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2022/015**

L'an deux mille vingt deux et le vingt-deux Février à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Valérie GUARINOS, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO.

Procurations de vote :

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Anne-Marie CLERGUE donne procuration à Madame Chantal BLAZY

Madame Joëlle DANÉY donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Étaient absents : Madame Marie PHILLIPPON

Secrétaire de séance : Monsieur Erald GAST

Date de convocation : 16 février 2022

**Objet : Mise à jour sur la gestion du personnel**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers mouvements concernant la gestion du personnel contractuel communal pour répondre aux besoins de certains services :

- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/05/2022 au 31/10/2022, à temps non complet (14 heures hebdomadaires), recruté sur la base de l'Indice Brut 597, Indice Majoré 503 pour occuper la fonction de chargé(e) de mission en urbanisme relevant du grade de rédacteur.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 23/03/2022 au 22/09/2022, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340 pour occuper la fonction d'adjoint administratif au service culturel relevant du grade d'adjoint administratif.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 27/03/2022 au 26/09/2022, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340 pour occuper la fonction d'adjoint technique au cinéma relevant du grade d'adjoint technique.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 24/02/2022 au 23/08/2022, à temps non complet (30 heures hebdomadaires), recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340 pour occuper la fonction d'adjoint technique en espaces verts relevant du grade d'adjoint technique.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 07/03/2022 au 06/09/2022, en période continue ou discontinue, à temps complet, recruté sur la

base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340 pour occuper la fonction d'adjoint administratif relevant du grade d'adjoint administratif.

- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 07/03/2022 au 06/09/2022, en période continue ou discontinue, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340 pour occuper la fonction d'adjoint technique en charge de la cantine et de l'entretien des écoles et/ou bâtiments communaux relevant du grade d'adjoint technique.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 01/03/2022 au 31/08/2022, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340, pour occuper la fonction d'adjoint technique en maçonnerie relevant du grade d'adjoint technique.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 04/04/2022 au 03/04/2023, en période continue ou discontinue, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340, pour occuper la fonction d'adjoint technique polyvalent relevant du grade d'adjoint technique.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/05/2022 au 30/04/2023, en période continue ou discontinue, à temps complet, recruté sur la base de l'Indice Brut 367, Indice Majoré 340, pour occuper la fonction d'adjoint technique polyvalent relevant du grade d'adjoint technique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Adopté à la majorité des suffrages exprimés (28 voix POUR)

- **DÉCIDE** de créer les postes pour le personnel contractuel tels que définis ci-dessus,
- **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets correspondants,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire  
Marc SANCHEZ

